

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2023/62

DATE DE
CONVOCAION

21/09/2023

L'an deux mille vingt trois
Le vingt-sept septembre à vingt heures trente,

DATE D'AFFICHAGE

21/09/2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 septembre 2023 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

DATE AFFICHAGE DE
LA LISTE DES
DÉLIBÉRATIONS

30/09/2023

PRÉSENTS : Serge CASERIS, Aline BILLET, Didier KENISBERG, Olivier ROBERT, Christèle COLOMBIER, Achille CHOAY, Émilie DELAS, Sandrine MARCHAND, Pascal CRINCKET, Martine POYER, Janick CHEVALIER, Cyriac MILLOT, Élisabeth GANDY, Bruno PAUL-DAUPHIN, Laure MERY-BOSSARD, Anne-Lise AUFFRET, Stéphane LEDOUX, Marc LAUG.

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Éric FRANÇOIS donne pouvoir à Serge CASERIS, Suzy MAYNE donne pouvoir à Martine POYER.

PRESENTS : 18

SONT SORTIS DE LA SALLE LORS DU DEBAT ET DU VOTE : Claudette DOS SANTOS, Jean-Claude GUEHENNEC, Françoise HALOT, Patrick SCHMITT.

VOTANTS : 20

LES POUVOIRS NON PRIS EN COMPTE LORS DE LA DELIBERATION SONT : Céline BRUISSON donne pouvoir à Claudette DOS SANTOS, Sylviane COLLES donne pouvoir à Olivier ROBERT, Michel MONTFERME donne pouvoir à Aline BILLET.

ABSENTS EXCUSES : Monique CARUSO, Paul BITAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Achille CHOAY

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU MESNIL LE ROI (A.S.M.R.) A TITRE GRATUIT

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande du Président de l'ASMR d'utiliser les équipements sportifs de la ville du Mesnil Le Roi ;

VU la nécessité de régir l'utilisation des locaux ;

VU le projet de convention de mise à disposition d'installations sportives en annexe ;

VU l'avis favorable en date du 14 septembre 2023 de la commission Finances- Equipements publics – Voirie sur la gratuité de la mise à disposition ;

CONSIDÉRANT le projet initié et conçu par l'Association Sportive du Mesnil le Roi (A.S.M.R.), dans le but d'enseigner et entraîner des jeunes et adultes du Mesnil-le-Roi à la pratique des différents sports, ceci conformément à son objet statutaire ;

CONSIDÉRANT la portée éducative et sportive de l'Association pour les Mesnilois ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20230927-DEL2023-62-DE
Date de réception préfecture : 06/10/2023

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2023/62

Après en avoir délibéré ; à l'unanimité ;

DECIDE de signer une convention de mise à disposition d'équipements sportifs à l'Association Sportive du Mesnil le Roi (A.S.M.R.) à titre gratuit

AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à cette convention et sa mise en œuvre.

Pour extrait conforme,
Le Maire



Serge CASERIS